Journée de la femme 2015 : le CESE rappelle que les droits des femmes doivent être défendus avec force

PUBLIÉ LE 06/03/2015

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) rappelle que la France a encore des progrès considérables à faire en matière d'égalité hommes-femmes. Il invite tous les citoyens à se mobiliser pour faire avancer les droits des femmes.

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE, créée en 2000, travaille en partenariat étroit avec les délégations homonymes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Fortement mobilisé pour rendre effective l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, le CESE a dans plusieurs travaux récents rappelé la nécessité de faire respecter le principe de la laïcité, de promouvoir la mixité et de briser l'engrenage des violences faites aux femmes.

Le CESE, l'assemblée la plus féminisée de la République française, tient à réaffirmer son soutien aux initiatives citoyennes en faveur des femmes. Il mettra prochainement à l'honneur l'entreprenariat féminin avec le forum « Elle Active », le 27 mars prochain, qui lui sera dédié.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026